

Combien d'élèves accèdent à l'enseignement supérieur ?

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 59 % des jeunes adultes devraient entamer une formation universitaire et 19 % d'entre eux une formation de l'enseignement supérieur professionnalisant au cours de leur vie si les tendances actuelles d'accès se maintiennent.
- Entre 1995 et 2009, les taux d'accès ont progressé de près de 25 points de pourcentage dans l'enseignement universitaire, en moyenne dans les pays de l'OCDE, tandis que les taux d'accès sont restés stables durant cette période dans l'enseignement supérieur professionnalisant.
- L'âge auquel les jeunes adultes entament des études supérieures varie fortement selon les pays : l'âge médian est compris entre 18.6 ans au Japon et 23.7 ans en Israël.

Description

Cet indicateur montre combien d'élèves accéderont à un certain type de programme de l'enseignement supérieur au cours de leur vie. Il met également en lumière l'accessibilité de l'enseignement supérieur et donne des indications sur la valeur subjective qui lui est accordée. Il permet de déterminer jusqu'à un certain point dans quelle mesure la population acquiert des connaissances et des compétences de haut niveau qui sont valorisées sur le marché du travail dans la société du savoir d'aujourd'hui. Des taux élevés d'accès et de scolarisation dans l'enseignement supérieur contribuent à rehausser et à maintenir le niveau de formation de la population et de la main-d'œuvre.

Résultats

On estime que 59 % des jeunes adultes dans les pays de l'OCDE devraient entamer une formation universitaire (largement théorique) au cours de leur vie si les tendances actuelles d'accès se maintiennent. Ce pourcentage est égal ou supérieur à 70 % dans plusieurs pays, mais ne représente pas plus de 35 % en Belgique, en Chine, en Indonésie et au Mexique (voir le graphique 1.7).

La proportion d'élèves entamant des études dans l'enseignement supérieur professionnalisant est de manière générale moins importante, principalement du fait que ces programmes d'enseignement sont moins développés dans la plupart des pays de l'OCDE. Ce pourcentage est inférieur ou égal à 3 % en Italie, au Mexique, en Norvège, aux Pays-Bas, en Pologne, au Portugal et en République slovaque, mais égal ou supérieur à 30 % en Argentine, en Belgique, en Corée, en Estonie, en Fédération de Russie, au Royaume-Uni, en Slovaquie et en Turquie, voire à 50 % au Chili et en Nouvelle-Zélande. La Belgique, le Chili et la Chine sont les pays qui ont enregistré le plus d'inscriptions dans l'enseignement supérieur professionnalisant en 2009.

Selon la moyenne calculée sur la base de tous les pays de l'OCDE dont les données sont comparables, le pourcentage de jeunes adultes qui entament des études universitaires a augmenté de 12 points de pourcentage depuis 2000 et de près de 25 points de pourcentage depuis 1995. Entre 2000 et 2009, les taux d'accès à ce niveau ont progressé de plus de 20 points de pourcentage en Australie, en Autriche, en Corée, en Pologne, en République slovaque et en République tchèque.

L'Espagne, la Finlande, la Hongrie et la Nouvelle-Zélande sont les seuls pays de l'OCDE qui ont connu pendant cette période un recul de leur taux d'accès à l'enseignement universitaire. En Espagne et en Hongrie toutefois, ce déclin a été compensé par une augmentation sensible du taux d'accès à l'enseignement supérieur professionnalisant durant cette période. En Nouvelle-Zélande, la variation des taux d'accès à la hausse, puis à la baisse, qui a été enregistrée entre 2000 et 2009 suit la variation du nombre d'étudiants en mobilité internationale durant la même période.

Dans les pays de l'OCDE, 19 % des jeunes adultes participeront à des programmes de l'enseignement supérieur professionnalisant au cours de leur vie. Entre 1995 et 2009, les taux nets d'accès à l'enseignement supérieur professionnalisant sont restés relativement stables dans les pays de l'OCDE, sauf en Espagne et en Turquie, où ils ont augmenté de 20 points de pourcentage.

Il est de tradition d'entamer des études supérieures dès la fin des études secondaires. Cet usage reste courant dans de nombreux pays. Ainsi, en Belgique, en Indonésie, en Irlande, en Italie, au Japon, au Mexique, aux Pays-Bas et en Slovaquie, 80 % des nouveaux inscrits dans l'enseignement universitaire ont moins de 23 ans (voir le graphique 1.8). Dans d'autres pays en revanche, l'entrée dans l'enseignement supérieur intervient parfois plus tard, après une période d'activité professionnelle ou le service militaire.

Définitions

Les données tendanciennes sur les taux d'accès de 1995, 2000, 2001, 2002, 2003 et 2004 proviennent d'une enquête spéciale réalisée dans les pays de l'OCDE en janvier 2007. Le taux net d'accès à un âge donné est calculé comme suit : le nombre de nouveaux inscrits de cet âge dans chaque type de formation supérieure est divisé par l'effectif total de la population du même âge.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2011 de *Regards sur l'éducation* (indicateur C2).

Parmi les domaines couverts figurent :

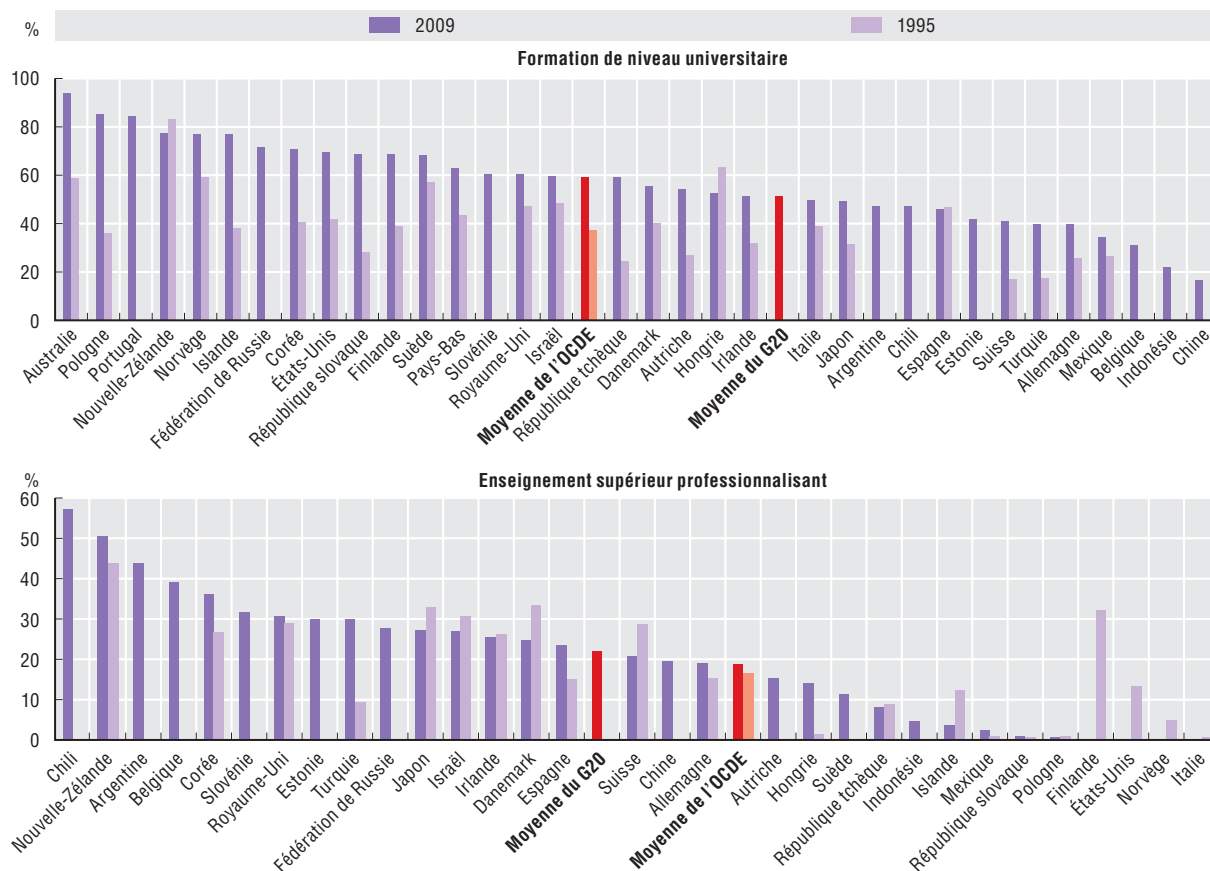
- Les taux d'accès par niveau d'enseignement.
- L'âge des nouveaux inscrits dans l'enseignement supérieur.
- La répartition par âge des nouveaux inscrits.

1. NIVEAUX DE FORMATION ET EFFECTIFS SCOLARISÉS

Combien d'élèves accèdent à l'enseignement supérieur ?

Graphique 1.7. Taux d'accès à l'enseignement supérieur (1995, 2009)

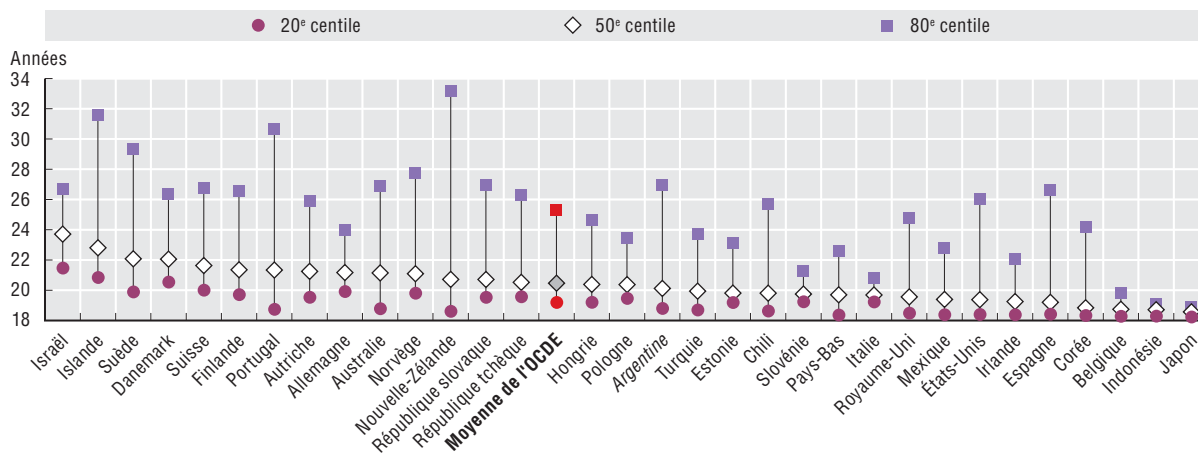
Ces graphiques mettent en évidence la progression – ou l'absence de progression – du pourcentage de jeunes qui accèdent à une formation de niveau universitaire et de l'enseignement supérieur professionnalisant. Les taux d'accès ont progressé dans la plupart des pays de l'OCDE.



Source : OCDE (2011), Regards sur l'éducation 2011, tableau C2.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932471345>.

Graphique 1.8. Répartition par âge des nouveaux inscrits dans l'enseignement universitaire (2009)

Ce graphique met en évidence la répartition par âge des nouveaux inscrits dans l'enseignement universitaire, en pourcentage. Par exemple, en Belgique, en Irlande, en Italie, au Japon, au Mexique, aux Pays-Bas et en Slovaquie, 80 % de l'ensemble de ceux qui s'inscrivent pour la première fois dans des programmes de niveau universitaire ont moins de 23 ans.



Source : OCDE (2011), Regards sur l'éducation 2011, tableau C2.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932471326>.



Extrait de :
Education at a Glance 2011
Highlights

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Combien d'élèves accèdent à l'enseignement supérieur ? », dans *Education at a Glance 2011 : Highlights*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2011-6-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.